

Été 2015

Dernières nouvelles

Votre bulletin de l'intégration communautaire

Dans le présent numéro :

- ◆ BBQ du Réseau des familles : la vie normale
- ◆ Message de la présidente
- ◆ Le sens de l'accueil de l'Algonquin Resort s'étend aux employés
- ◆ Diane Gorneau mène une bonne vie
- ◆ Coup d'œil sur les activités
- ◆ Questions relatives au personnel
- ◆ Rencontrez le promoteur de changement de l'ANBIC, McInnes Cooper
- ◆ Société Changemaker de l'ANBIC

BBQ du Réseau des familles : la vie normale



Les familles de Saint John et de Fredericton se sont réunies pour le barbecue familial du Réseau des familles unies - NB de l'ANBIC. L'activité a permis aux familles de savourer le temps passé ensemble. Photo : Jessi Roy.

Par Nicoletta Gallagher

C'est de nouveau le temps de l'année où les hot dogs et les hamburgers grillent, les maquillages transforment les enfants en personnages d'aventure et la barbe à papa est offerte à tous ceux et celles qui aiment ça. Le barbecue du Réseau des familles unies de l'ANBIC permet aux familles de reprendre contact avec de vieux amis et de s'en faire de nouveaux. C'est l'un des faits saillants du calendrier de l'ANBIC.

Suite à la page 3...

Message de la présidente

Les familles constituent la pierre angulaire de notre travail au sein de l'ANBIC. Une bonne compréhension de leurs réalités quotidiennes et des rêves qu'elles entretiennent pour leurs proches aide à orienter le travail de l'organisme. En juin, l'ANBIC a organisé un atelier du genre séance de réflexion intitulé *Valeurs, vision et action*. Les familles se sont réunies dans un cadre décontracté pour parler de questions importantes pour elles et communiquer leur vision d'une bonne vie pour leurs fils, leurs filles et leurs proches. Elles ont aussi parlé de ce dont elles ont besoin pour réaliser leur vision. À partir de cette information, nous avons travaillé auprès des familles à l'établissement d'un plan visant à transformer la vision en réalité. Nous avons reçu beaucoup de commentaires constructifs des familles et du personnel et envisageons de tenir d'autres séances de réflexion du genre à l'avenir.

En juillet, l'ANBIC a organisé des barbecues familiaux à Oromocto et à Saint John. Les familles ont profité de la nourriture, du plaisir, des jeux et des spectacles. J'ai entendu plusieurs membres du personnel du plaisir ressenti à voir les familles simplement de se détendre et du profiter du moment qu'elle passent ensemble dans un milieu décontracté.

L'ANBIC prévoit plusieurs activités stimulantes au cours de l'automne. Le 16 septembre, Ken Pike, directeur de la politique sociale de l'ANBIC, dirigera un webinaire sur la planification financière et successorale. La séance d'information aura lieu au bureau de Saint John et sera accessible par transmission vidéo. La bonne planification financière et successorale peut aboutir à l'indépendance financière de vos proches et de votre famille. Je vous encourage, vous et votre famille, à participer au webinaire. Les 21 et 22 novembre, l'ANBIC offrira un atelier sur l'inclusion scolaire pour les familles. Vous ne voudrez certainement pas manquer les conférenciers Carla Kolada, parent et enseignante, et Michael George, parent et blogueur.

Cet automne, l'ANBIC tiendra son assemblée générale annuelle dans le secteur de la majestueuse rivière Miramichi. En tenant nos assemblées générales annuelles à différents endroits, nous donnons aux familles et aux citoyens la chance d'établir des réseaux entre eux et de rencontrer les membres bénévoles du conseil d'administration de l'ANBIC. Comme membre du conseil, nous orientons le travail de l'ANBIC et cherchons à connaître les besoins de chaque communauté pour permettre aux personnes ayant un handicap intellectuel et à leurs familles de vivre une bonne vie. Je vous invite à nous rejoindre pour cet événement et attendons impatiemment de pouvoir profiter de l'hospitalité légendaire de la Miramichi!

Il est important que les personnes ayant un handicap intellectuel se reconnaissent dans les histoires que nous racontons. Je pense que vous aimerez l'histoire de Diane Gorneau, portant sur son parcours vers l'autonomie, et que vous serez amené à faire les premiers pas vers la participation à la vie de la communauté et vers une vie selon votre choix.

L'emploi est un aspect important d'une bonne vie. Il permet l'autonomie financière et l'interaction sociale. J'espère que vous prendrez plaisir à lire l'histoire de John et qu'elle vous incitera à soutenir l'emploi des personnes ayant un handicap intellectuel dans les collectivités partout au Nouveau-Brunswick.

Profitez du reste de l'été et au plaisir de retrouver plusieurs d'entre vous à notre assemblée générale annuelle cet automne.

La présidente de l'ANBIC,

Dianne Cormier Northrop



BBQ du Réseau des familles (suite...)

Le Réseau des familles unies — NB est dirigé par des familles d'enfants ayant un handicap intellectuel qui reçoivent le soutien de l'ANBIC. Il offre aux familles un soutien par l'échange d'information dans un contexte de groupe décontracté. Les familles tiennent des rencontres mensuelles et s'offrent mutuellement de la sagesse, des ressources et de l'encouragement. Le Réseau constitue par ailleurs une ressource inestimable permettant à l'ANBIC de prendre connaissance et de comprendre la réalité quotidienne et les problèmes auxquels font face les familles d'enfants ayant un handicap intellectuel. C'est aussi une bonne occasion pour les familles de se raconter leurs réussites et de partager des moments de rire et de camaraderie.

Pour bien des familles, le Réseau peut être une partie vitale de leur système de soutien. Le réseau est accueillant pour les nouveaux membres (il n'y a pas de frais d'adhésion). Bien que les familles viennent de tous les milieux, elles sont unies par leur amour pour leurs membres et par la volonté de bâtir des vies heureuses et saines pour leurs enfants qui ont un handicap intellectuel.

En juillet dernier, l'ANBIC a organisé des barbecues familiaux gratuits à Saint John et à Oromocto, ce qui a permis aux familles de se rassembler pour rire, se détendre et simplement profiter d'une bonne sortie de soirée avec des amis et des proches. Les activités ont été des réussites et toutes les personnes présentes se sont bien amusés.

Julia McCluskey, facilitatrice de soutien aux familles, est elle aussi d'accord. Selon elle, « le fait d'avoir des activités comme les barbecues familiaux permet aux familles, non seulement de sortir et de s'amuser, mais aussi de rencontrer d'autres familles qui ont des enfants ayant un handicap intellectuel. Cela les aide vraiment à élargir leur réseau de soutien ».

« Le quotidien de bien des familles que nous soutenons peut être assez intense. Les familles n'ont pas souvent la chance de se détendre et tout simplement être des familles. Il est donc très gratifiant pour nous de voir des familles rire ensemble et d'oublier leurs soucis. »

Plus de 50 personnes ont assisté au barbecue familial à Saint John. Cynthia Kane, facilitatrice de soutien aux familles de l'ANBIC, a souligné l'importance de fournir aux familles des occasions de se réunir. « Il est essentiel que l'ANBIC continue d'offrir des activités à nos familles pour célébrer l'inclusion et la diversité. Je tiens à remercier les familles qui ont participé et j'espère les revoir à la prochaine activité du Réseau. » Les dons pour le barbecue familial du Réseau des familles — NB à Saint John viennent de Sobeys McAllister, de Bulk Barn McAllister, de Costco et de KV Home Hardware Building Centre. Le barbecue familial du Réseau à Oromocto a été financé par le Student Impact Committee de l'école Oromocto High en partenariat avec United Way Centraide (région du centre du Nouveau-Brunswick). Les dons ont été fournis par Shoppers Drug Mart (Oromocto), Just Balloons, Advanced Fabrics et Mulder's Meat (Food Service Ltd.).

Pour de plus amples renseignements sur le Réseau des familles unies — NB, veuillez communiquer avec Elizabeth Kearns, directrice du soutien aux familles. Composez notre numéro sans frais 1-866-622-2548, servez-vous de la ligne directe (bureau principal de Fredericton) au 506-453-4400 ou communiquer par courriel à ekearns@nbacl.nb.ca.



Familles prenant part au jeu de parachute pendant le barbecue familiale du Réseau des familles à Saint John. Photo : Jessi Roy.

Le sens de l'accueil de l'Algonquin Resort s'étend aux employés

Lorsque vous entrez dans le majestueux Algonquin Resort de St. Andrews sur mer, au Nouveau-Brunswick, vous vous sentez immédiatement accueilli par un personnel chaleureux et courtois. L'affabilité naturelle des employés est authentique, qu'il s'agisse des agents de service à la clientèle d'hôtel ou des employés de la cuisine, où se trouve le cuisinier, John Bridges.

Ce dernier est diplômé de l'école St. Stephen High. Au cours du secondaire, il a participé au programme Cap sur l'emploi de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire. Le programme aide les étudiants à établir des plans d'emploi et des objectifs et à acquérir les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi rémunéré après l'obtention du diplôme. Après l'obtention de son diplôme, avec les compétences acquises dans le cadre du programme Cap sur l'emploi, John a été embauché à l'Algonquin dans le cadre du programme Prêts, disposés et capables (PDC), une initiative nationale visant à augmenter la participation au marché du travail des personnes ayant un handicap intellectuel ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).



John Bridges (à gauche), cuisinier au Algonquin Resort, s'intègre bien au personnel de la cuisine, dit le chef de cuisine, Dale Nichols .

John a d'abord reçu le soutien d'un formateur en milieu de travail, Mike Townes, mais n'a pas tardé à démontrer sa capacité de travailler de façon autonome et, à moment donné, le soutien du formateur en milieu de travail n'a plus été nécessaire. Toutefois, comme formateur en milieu de travail de John, Mike a manifesté de l'intérêt pour l'art culinaire et a été embauché par l'Algonquin comme apprenti chef. Mike travaille désormais à la cuisine comme collègue de John, ce qui permet à Mike d'offrir un soutien naturel à John quand il en a besoin.

Pour les personnes ayant un handicap intellectuel, le transport est un obstacle courant, surtout pour les personnes vivant dans des régions où le transport en commun est rare ou absent. Mais grâce à Mike, qui a offert de conduire John au travail, et à l'Algonquin, qui a planifié leur horaire pour qu'ils aient le même quart de travail, Mike et John ont recours au covoiturage.

Le chef de cuisine Dale Nichols indique que John s'intègre très bien au personnel de la cuisine.

« Il est toujours à temps et travaille fort. Il est très important de prendre soins de ses pieds dans ce genre de travail. Par conséquent, il faut parfois rappeler John de prendre les pauses prévus à son horaire et de se reposer », dit le chef Nichols.

Hannah McGee, généraliste des ressources humaines de l'Algonquin, mentionne qu'on n'a pas hésité à embaucher John en raison de son handicap.

« Nous avons les mêmes attentes à son égard que pour tous les employés occupant le poste », dit Hannah.
« Comme employeur, nous voulons donner au personnel des occasions de croître et d'apprendre et nous voulons que tout le monde ait cette chance, avec ou sans handicap. »

C'est la haute saison de l'Algonquin et John travaille 40 heures par semaine.

« Demain, nous avons six mariages; nous travaillons donc comme des fous en ce moment », indique John. Quand on lui demande ce qu'il aime le plus dans son travail de cuisinier, John dit, « j'aime aider et travailler en équipe. C'est un bel endroit à travailler. Et j'aime mettre de l'argent de côté ».

Selon Hannah, si John apprend à travailler avec les autres employés, ses collègues apprennent aussi des choses de lui. John leur montre à travailler ensemble, à s'entraider et à faire preuve de souplesse dans leur façon d'aborder leur travail ».

Pour de plus amples renseignements sur le programme, Prêts, disposés et capables, communiquer avec Jon Lister, directeur de la facilitation du marché du travail à jlister@nbacl.nb.ca ou au programme Cap sur l'emploi de l'ANBIC, ou communiquer avec Lynn Akmens, directrice des initiatives de formation en matière d'emploi, à lakmens@nbacl.nb.ca, ou visitez www.nbacl.nb.ca.

Diane Gorneau mène une bonne vie

Quand Diane Gorneau avait environ 20 ans, ses parents ont estimé qu'en ayant son permis de conduire, elle serait libre et autonome et qu'il lui serait plus facile de voir des amis. Mais même après l'obtention de son permis, Diane s'isolait.

L'intimidation dont elle était l'objet à l'école secondaire suscitait chez elle des sentiments d'angoisse quand elle rencontrait de nouvelles personnes. Elle a donc passé de nombreuses années dans la maison familiale et était réticente à l'idée de s'aventurer dans sa communauté.

C'est alors qu'est intervenue la facilitatrice de l'inclusion sociale de l'ANBIC à Edmundston. Elle a aidé Diane à faire la transition de la maison familiale à un domicile à elle. En juillet 2013, elle s'est finalement installée dans son propre logement.

La facilitatrice de l'inclusion sociale Pierrette Bouchard a aidé Diane à participer davantage à la vie de sa communauté.

« Il était important de bâtir l'estime de soi de Diane et sa confiance envers les autres », indique Pierrette.

Pierrette a présenté Diane à beaucoup de gens et l'a amené à des activités inclusives dans la collectivité. Elle a aussi mis Diane en lien avec Éline Côté, conseillère de Live Well, et l'a présenté à l'Association d'Edmundston pour l'intégration communautaire.

Diane s'est faite deux nouvelles amies, Shirley et Tina, et a commencé son cercle de soutien personnel.

« Nous avons visité plusieurs appartements jusqu'à ce que nous trouvions l'appartement parfait, à deux pas de son amie Shirley. Nous avons fait une demande à la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et Diane a obtenu le premier supplément de loyer transférable approuvé à Edmundston », ajoute Pierrette.

Le 1^{er} novembre 2013, Diane a déménagé dans son nouvel appartement. Pour faciliter sa nouvelle transition, une travailleuse de soutien l'a aidé à faire la cuisine, à nettoyer, à établir un budget et à magasiner, mais maintenant, Diane peut rester seule sans une aide rémunérée.

« Nous avons un bon groupe de soutien personnel autour d'elle et sa mère lui rend souvent visite. Sa sœur et sa nièce, qui vivent dans le même quartier, lui apportent aussi un soutien. Elles se sont rendues visite chaque jour. » Diane fait des promenades avec son amie Shirley plusieurs fois par semaine et participe à des activités de la communauté.

C'est grâce à son inclusion dans la collectivité et son cercle de soutien que sa qualité de vie et bien-être global s'est amélioré.

Diane a bonne mine, est bien dans sa peau et est très heureuse de mener sa vie comme elle l'entend. Et elle n'a pas peur de prendre sa voiture et d'aller à des activités par elle-même », dit Pierrette.

Les membres de sa famille et la travailleuse sociale sont très heureux de l'amélioration sa vie et sont reconnaissants envers l'équipe de l'ANBIC pour le soutien apporté à Diane dans son accession à l'autonomie.



Le sourire radieux de Diane Gorneau témoigne de la bonne vie qu'elle mène. Diane a déménagé dans son propre logement, grâce au soutien de la facilitatrice de l'inclusion sociale de l'ANBIC, Pierrette Bouchard, et un merveilleux groupe d'amis.

Coup d'œil sur les activités de l'ANBIC



Assemblée générale annuelle de l'ANBIC : Vendredi 25 septembre, Miramichi Golf and Country Club. Tout le monde est invité à participer à notre 58^e assemblée générale annuelle. Venez prendre connaissance de notre progrès et de notre orientation pour les prochaines années. C'est l'occasion de rencontrer des gens et d'apprendre comment faire partie de l'un des plus importants mouvements sociaux de notre temps. Pour de plus de renseignements, contactez Rebecca Pilson à rpilson@nbacl.nb.ca ou au 1-866-622-2548.



Séance d'information sur la planification financière et successorale : Mercredi 16 septembre, de 18 h 30 à 20 h 30. Cet atelier gratuit vous permettra d'explorer l'importance et les incidences des fiducies, des testaments et de la planification financière et successorale pour un membre de la famille ayant un handicap. L'animateur de l'atelier Ken Pike est avocat et occupe le poste de directeur de la politique sociale de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire (ANBIC). Il a rédigé plusieurs publications pour les familles et les professionnels dans le domaine de la planification successorale. Il fera sa présentation à partir du bureau de Saint John, présentation qui sera transmise en direct par vidéo à Fredericton et à Moncton. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Rebecca Pilson à rpilson@nbacl.nb.ca ou au 1-866-622-2548.



Conférence sur l'inclusion scolaire : 21 et 22 novembre, Fredericton Inn. L'enseignante et parent Carla Kolada et le parent et blogueur Michael George donneront tous les deux une conférence. Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, communiquez avec Rebecca Pilson à rpilson@nbacl.nb.ca ou au 1-866-622-2548.



Enquête sur les réseaux de familles. L'ANBIC anime actuellement des réseaux de familles à Fredericton, à Saint John et à Moncton. Ces réseaux de familles (Réseau uni des aînés du Nouveau-Brunswick et le Réseau des familles unies—NB) tiennent des réunions mensuelles et les membres reçoivent de l'information et rencontrent d'autres familles qui vivent les mêmes choses qu'elles. Nous pensons que les familles s'entraident et offrent de la force, de la stabilité, de la confiance et de la connaissance.

L'ANBIC veut s'assurer de répondre aux besoins des familles et d'offrir le soutien et l'information dont elles ont besoin. Nous avons élaboré cette petite enquête pour recueillir de l'information afin d'améliorer nos réseaux de familles. Tous les renseignements recueillis dans le cadre du sondage resteront confidentiels. On peut répondre au questionnaire du sondage en ligne à <https://www.surveymonkey.com/r/sun-fun-fr>. Pour une copie papier, veuillez communiquer avec l'une de nos facilitatrices de soutien aux familles à 1-866-622-2548.

Questions relatives au personnel

Avec plus de 70 employés travaillant partout dans la province et faisant « ce qu'il faut pendant aussi longtemps qu'il le faut », l'ANBIC est un organisme qui ne cesse de croître et d'évoluer! Voici quelques changements qui ont eu lieu au sein de l'équipe de l'ANBIC.



Anna McLean, coordonnatrice d'inclusion sociale, Fredericton. L'ANBIC félicite Anna McLean, facilitatrice d'inclusion sociale pour Fredericton, qui a été admise à la Faculté de médecine de l'Université Dalhousie. Anna commence son programme à l'automne.



Kimberlee Dixon, animatrice communautaire, Saint John. Comme animatrice communautaire, Kim est chargée d'aider les personnes ayant un handicap intellectuel, en collaboration avec leurs familles et leurs amis, de mettre en place des occasions d'inclusion sociale dans leurs communautés, démarche qui comprend la facilitation et l'établissement de liens avec la communauté.



Nathalie Gagnon, facilitatrice de transition, Moncton. Nathalie, anciennement facilitatrice de soutien aux familles provinciale, a accepté un nouveau poste comme facilitatrice de transition à Moncton, où elle aidera les étudiants du secondaire à faire la transition de l'école à l'emploi. Nous te félicitons, Nathalie!



Mary Louise Wood, adjointe administrative. L'ANBIC dit au revoir à l'adjointe administrative Mary Louise Wood, qui va rejoindre son conjoint et sa famille au Pérou. Mary Louise a bien hâte de vivre de sa nouvelle expérience et d'apporter une amélioration dans la vie des gens.



Amanda Dobbelsteyn, coordonnatrice d'inclusion sociale, Fredericton. Nous souhaitons la meilleure des chances à Amanda, qui déménage en Allemagne avec son mari, John.

Rencontrez le promoteur de changement de l'ANBIC, McInnes Cooper



L'équipe inclusive de McInnes Cooper à notre dîner annuel *Changer les vies, changer les communautés*. De gauche à droite (dans la rangée arrière) : Miranda Bowden, Tammy Grieve, Len Hoyt, Robb Baird, Duska Frink et Nancy Day. En première rangée : Lori-Ann Simoneau, Lynn Kavanaugh, Matt St.Onge, Heather Black, Amy Alderman, Katie Paterno.

Il y a cinq ans, l'ANBIC lançait sa toute première société de dons sur plusieurs années, la Société ChangeMaker, qui permet à des particuliers et à des organismes de donner 1000 \$ par année ou plus pendant cinq ans. Dans le présent numéro de *Dernières nouvelles*, nous faisons le portrait du promoteur de changement McInnes Cooper. Lindsey Gillies, coordonnatrice de développement à l'ANBIC, l'a interviewé.

Parlez-nous un peu de vous.

McInnes Cooper est l'un des principaux cabinets d'avocats spécialisés dans le droit des affaires et les litiges au Canada, comptant 500 avocats et employés dans sept bureaux, dont trois au Nouveau-Brunswick. Le cabinet a pour mission de « transformer notre connaissance, nos compétences et notre effort en valeur pour nos clients et nos communautés ». En adoptant cet énoncé comme objectif commun, nous avons clairement exprimé notre engagement envers la responsabilité sociale, un engagement qui s'intègre dans tout ce que nous faisons.

En 2009, le cabinet a créé une initiative formelle de responsabilité sociale collective comprenant des efforts coordonnés dans les domaines de l'engagement communautaire, de la gérance de l'environnement, de la promotion de la diversité et de services juridiques gratuits.

Le programme de responsabilité collective vise à entreprendre des projets qui ont un effet profond et durable dans la société et d'inculquer un sentiment d'appartenance à une communauté et d'engagement au sein du cabinet. Il repose sur les principes de bénévolat, d'altruisme, d'authenticité, d'innovation et d'inclusion.

Pour s'assurer de répondre adéquatement aux besoins locaux, le cabinet a créé des comités de responsabilité sociale
Suite à la page suivante...

Promoteur de changement de l'ANBIC McInnis Cooper (suite)

collective dans chaque bureau et leur a donné la responsabilité d'établir des partenariats locaux avec les organismes de la communauté. Notre bureau de Fredericton a dirigé notre collaboration avec l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire (ANBIC) au cours des quatre dernières années. En combinant la commandite avec des occasions d'engagement opportuns pour McInnes Cooper, cette collaboration est devenue l'un de nos partenariats communautaires les gratifiants.

Selon vous, pourquoi est-il important que les autres connaissent l'ANBIC et son travail?

La création d'une société inclusive exige la sensibilisation et l'engagement de tous les citoyens. À cet égard, il est très important que les gens comprennent la mission et les principes de l'ANBIC. Les événements du programme *Changer les vies*, *Changer les communautés* que nous soutenons aident à réaliser cet objectif tout en procurant un financement essentiel pour l'ANBIC.

Comme organisme qui ne se contente pas de *prendre en charge* les personnes ayant un handicap intellectuel, mais qui les *habilite* à prendre à se prendre en charge eux-mêmes, l'ANBIC accomplit un travail essentiel.

Quand les gens et les organismes apprennent à connaître l'ANBIC, ils sont stimulés. Quand ils sont stimulés, ils sont amenés à contribuer. L'apprentissage crée un cercle de prévenance, de soutien, d'action et de défense des intérêts, tous les éléments nécessaires à la réalisation de l'inclusivité et de l'égalité pour ceux qui, traditionnellement, ont été marginalisés et démunis.

Toute avancée sociale commence par la connaissance.

Pourquoi avez-vous choisi de soutenir l'ANBIC et pourquoi est-ce important pour vous?

Comme cabinet, nous avons les ressources nous permettant de promouvoir une communauté inclusive, tant au sein du cabinet qu'à l'extérieur.

Au début, nous étions amenés à soutenir l'ANBIC en raison de sa mission, qui consiste à doter les personnes ayant un handicap intellectuel des outils dont elles ont besoin pour vivre de façon autonome.

Peu après nous être engagés à commanditer le dîner *Changer les vies*, *Changer les communautés* de l'ANBIC, nous avons embauché un jeune homme du nom de Matt St. Onge dans le cadre du programme Cap sur l'emploi de l'ANBIC.

Cet ajout à notre équipe a solidifié chez nous la valeur et l'importance de s'assurer que tous les membres de notre communauté aient la chance de réaliser leur potentiel. Sa présence est devenue un ajout bien accueilli à notre bureau de Fredericton. Il apporte une bonne humeur contagieuse et une éthique du travail digne d'éloges.

Étant reconnaissants pour la dynamique particulière que Matt apporte à notre bureau, nous sommes honorés d'être associés à l'ANBIC. Par ailleurs, étant donnée notre réussite avec Matt, nous prévoyons embaucher deux autres personnes dans le cadre du programme Cap sur l'emploi de l'ANBIC pour nos bureaux de Moncton et de Saint John.

En fin de compte, une communauté inclusive est plus forte, plus éclairante et plus aimable. Tout le personnel de McInnes Cooper fait appel à notre capacité de contribuer à faire en sorte que les communautés du Canada atlantique représentent une fresque complète des principes auxquels nous croyons et des valeurs particulières que nous portons en tant qu'individus.



Présentation du point de vue du milieu associatif des personnes ayant un handicap sur le suicide assisté

Le communiqué qui suit a été diffusé par l'Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC) et le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD) le 18 juillet 2015. Il expose la réaction des deux organismes à la décision des ministres fédéraux de la Justice et de la Santé de nommer un comité d'audience pour écouter le point de vue des Canadiens sur l'arrêt *Carter* de la Cour suprême du Canada, qui invalide l'interdiction du suicide assisté par un médecin.

Le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD) et l'Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC) se réjouissent que les ministres fédéraux de la Justice et de la Santé aient nommé un comité d'audience pour écouter les Canadiens sur la suite à donner à l'arrêt *Carter* de la Cour suprême du Canada, qui invalide l'interdiction complète du suicide assisté.

Le CCD et l'ACIC sont intervenus dans la cause pour faire entendre leurs préoccupations et leurs témoignages concernant les risques relatifs à la légalisation du suicide assisté. Nous craignons que cette pratique renforce la dévalorisation et l'exclusion sociale des personnes ayant un handicap ou des problèmes de santé de longue durée. La décision d'autoriser des interventions causant volontairement la mort de personnes ayant un « handicap, une maladie ou un trouble de la santé », selon les mots de la cour, soulève des questions fondamentales d'éthique et de droit.

Les Canadiens devraient se montrer très prudents à l'idée d'assimiler les décisions relatives à l'aide à mourir aux décisions quotidiennes sur la santé. L'autorisation d'une aide médicale à mourir est une mesure bien différente de l'intervention visant à guérir ou à rééduquer une personne ou à gérer ou soulager ses souffrances physiques et psychologiques. La légalisation du suicide assisté a des conséquences profondes pour les professionnels de la santé, les familles, les aidants et les membres de la communauté, qui devront tous avoir une idée de ce que signifie prendre des mesures volontaires entraînant la mort d'autrui. Il faudra pour cela établir des codes de pratique et un environnement propice. Il s'agit d'une perspective que nous trouvons très préoccupante, d'une perspective qui, croyons-nous, justifie des garanties strictes pour protéger les personnes vulnérables.

Nous estimons qu'une telle autorisation doit s'accompagner d'une surveillance et d'une approbation externes, car le fait de définir ce qui rend la vie digne d'être vécue et qui octroie le mérite de soins de santé et d'aide sociale de la meilleure qualité possible aura des conséquences publiques importantes. Nous continuerons d'affirmer que, malgré le caractère très privé d'une question comme la mort, son autorisation dans de telles circonstances doit être considérée comme une décision de la communauté, rendue par un comité de révision responsable habilité à cette fin. Il ne pourra autoriser l'aide à mourir qu'après avoir sérieusement considéré les solutions de rechange, ce qui constitue un élément de base des protocoles de consentement éclairés.

Le CCD et l'ACIC se réjouissent que le gouvernement du Canada sollicite le point de vue des intervenants dans la cause de l'arrêt *Carter* et respecte la décision de nommer un comité d'experts en droit et en éthique pour étudier les options. Nous soumettrons au comité d'audience une proposition de principes et de lignes directrices pour un système de garanties et espérons que nos points de vue et nos préoccupations auront droit à une audience équitable dans le cadre de décisions stratégiques de la plus haute importance.

Sources :

Conseil des Canadiens avec déficiences – Dean Richert, 204-951-6273

Association canadienne pour l'intégration communautaire – Michael Bach, 416-209-7942

L'autorisation
d'une aide
médicale à mourir
est une mesure
bien différente de
l'intervention
visant à guérir ou
à rééduquer une
personne ou à
gérer ou soulager
ses souffrances
physiques et
psychologiques.

Société Changemaker de l'ANBIC

L'ANBIC tient à remercier chaleureusement les membres de sa société ChangeMaker. Au cours des dernières années, les personnes suivantes ont apporté des contributions importantes au soutien du travail que nous faisons pour les enfants et les adultes ayant un handicap intellectuel et leurs familles :

David et Rhonda Alward
Joy Bacon
Base Engineering Inc.
Krista et Jody Carr
Ed Carten Realty (1998) Ltd. et Francine Comeau
Elaine Colter
Claude Francoeur
Fredericton Inn
Tammy et Terry Gallant
Jim Gilbert's Wheels & Deals
Bob Hatheway
Teresa Hatto
Eugene Hill
Troy et Elizabeth Kearns
Joanne Kraftcheck
Doug MacDonald
Dixie Mitchell
Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick
Syndicat du Nouveau-Brunswick
Debbie Northrup

Succursales du Nouveau-Brunswick de United Rentals
Laiterie Northumberland
Jack et Ann Passmore
Gordon Porter
Rob Ricketts, Fredericton Volkswagen
Banque Scotia
La famille Scott
Village des Valeurs
Maynard et Betty Shore
Lorraine Silliphant
Snooty Fox et Cannon's Cross Pub
Danny et Jacinthe Soucy
Gary Waite et Kate Hayward
John Waite
Jeff White
Doug Willms et Ann Manual
Moira Wilson
McInnes Cooper
Krista Yates
Et deux donateurs anonymes

Merci à tous nos grands donateurs!

Value Village

BASE ENGINEERING INC.
FUEL TRANSFER AUTOMATION



**MCINNES
COOPER**
LAWYERS | AVOCATS



Tirage Élimination 2015



En appui à Fredericton Sports Investment et à l'Association
du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire



Plus de 40 prix à gagner!

Le premier nom tiré gagne 200 \$ comptant
Chaque 20e nom tiré gagne un prix évalué à 50 \$
Les 10 derniers noms gagnent un prix :

- 10e 100 \$ en argent
- 9e bon de 200 \$ – The Twenty/20 Club (200 \$) – The Twenty/20 Club
- 8e Une nuitée en fin de semaine et chèque-cadeau 50 \$ au Urban Grill (225 \$) – Delta Fredericton
- 7e panier-cadeaux d'Avalon Salon Spa (500 \$) – Avalon Salon Spa
- 6e Bicyclette hybride (650 \$) – Savage's Bicycle Center
- 5e Trousse Titleist (bois no 1, 915 D2; Cales Vokey SM5 à 52, 56, 60 degrés; Pro V1X3) (1 200 \$) – Titleist
- 4e Foyer électrique à montage mural moderne et linéaire SimpliFire 58 (1 500 \$) – Sunpoke Energy Systems
- 3e Canoë Discovery 169 Old Town (1 500 \$) – Eastern Water Sports
- 2e Souffleuse à neige Deluxe 28 Ariens, 291cc (1 675 \$) – Yard Gear

Pour acheter, veuillez
appeler au :

453-4400
www.nbacl.nb.ca
www.fsi-nb.ca

1e place VTT quatre roues motrices 2015 (8 000) \$, section sport de MacLean

Samedi 3 octobre 2015

The Twenty/20 Club de 15 h à 19 h

Les portes ouvrent à 15 h – le tirage commence à 16 h

Les billets restant peuvent être achetés de 15 h à 16 h.

**• Il n'est pas nécessaire d'être
présent pour gagner**

Il ne reste que 700 billets 50 \$ chacun

Vous pouvez gagner plus d'une fois avec plusieurs billets!

Paiement comptant – Visa – MasterCard – Chèque

Numéro d'enregistrement d'un organisme de bienfaisance : 107768749RR0001
Numéro de permis pour les loteries de bienfaisance : 1475120 56 001



**Eastern Water
Sports**





Dites-nous ce que vous pensez!

Le bulletin *Dernières nouvelles* est *votre* bulletin et nous voulons savoir ce que vous pensez! Nous cherchons toujours des façons de l'améliorer, alors dites-nous quelles histoires ou information vous aimeriez retrouver ou la façon que nous pourrions rendre votre lecture plus intéressante. Bien entendu, nous sommes toujours à la recherche d'histoires formidables et de belles photos. N'hésitez pas à nous envoyer vos propres nouvelles!

Contact :

Christy McLean, directrice des communications

Courriel : cmclean@nbacl.nb.ca

Tél. : 1-506-453-4404

Sans frais : 1-866-622-2548

Joignez-nous sur Facebook et sur Twitter!

Contribuer à répandre l'information sur notre travail en *aimant* et en *partageant* notre page Facebook

(<https://www.facebook.com/nbacl>).

Nous sommes aussi sur Twitter : twitter.com/NBACL



Nous ne voulons pas vous perdre!

Le gouvernement du Canada a adopté une nouvelle loi antipourriel, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Cette loi régit la distribution de tous les messages électroniques commerciaux au Canada.

En raison de cette loi, l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire (ANBIC) vous demande votre consentement exprès pour continuer de vous envoyer des communications électroniques (courriels). Cela comprend nos bulletins, les renseignements sur nos activités, nos programmes, le travail de soutien et les événements.

Il se peut que vous ayez reçu ce message par courriel parce que vous êtes abonné à notre bulletin *Dernières nouvelles* ou que votre nom figure à notre liste d'envoi. Toutefois, si vous n'avez pas reçu de message par voie électronique et que vous souhaitez continuer de recevoir le bulletin de l'ANBIC ou les mises à jour par courrier électronique, veuillez consulter le site Web suivant : https://www.surveymonkey.com/s/I_Consent et cliquer sur le lien **Je consens**.

* Il est à noter que vous pouvez vous désabonner à tout moment.

Aidez-vous à préserver nos ressources, et l'environnement!

Si vous souhaitez recevoir *Dernières nouvelles* par voie électronique, envoyez-nous un courriel à nbacl@nbn.net.nb.ca.



L'ANBIC/NBACL est un organisme provincial sans but lucratif qui soutient les personnes ayant un handicap intellectuel et leurs familles depuis 1957. L'ANBIC travaille à faire en sorte que les personnes ayant un handicap intellectuel aient les mesures de soutien dont elles ont besoin pour mener des existences enrichissantes et participer à la vie de leurs communautés en tant que citoyens valorisés et utiles.

